

Écoles des Frères

Demoulin 555

Rédigé et remis le

2 avril, 1853; le Cardinal de Bonald, Archevêque

à
M^r Verrec, notaire

Président de la ^{Commission} définitive

pour être signés par

les susdites ^{Commissions}

présentés à M^{onsieur}.

de Lyon

Monsieur

P.C

Dans ces terres de demi terre qui
succédèrent au 24 février, 1848, ^{M^r de Sola Président de la Commission} une réunion
dans la salle de la bibliothèque de l'Archevêché
eussent fait de constituer une commission ~~provisoire~~
~~provisoire~~ pour remplir un ~~peu~~ ^{peu} ~~de~~ ^{de} ~~travaux~~
qui à cette époque exigeait un ~~bon~~ ^{bon} ~~travail~~
Archevêque. Les plus parts des membres de cette
Commission étaient de simples chefs d'atelier
qui croient ne devoir accepter qu'à titre de
Commission provisoire, convaincus que leur
position sociale ne leur donnerait pas la
haute influence nécessaire pour élever la
somme de leur collecte et de leur quête au
niveau de déficit ouvert au préjudice de
l'école chrétienne de la Guillotière et de
la Croix-rouge par la haine anti-religieuse.
Les membres de cette Commission provisoire
changèrent les lois ^{lois} ~~lois~~ ^{qui leur étaient imposées}



pour le ^{première conséquence de} ~~secours~~ ~~par les troubles~~
De la rue, contre un travail actif à ~~rétablir~~
le bien des personnes compétentes
au sort des frères expulsés; ce qui
permet de subvenir aux plus pressantes
besoins de logement et conserver ainsi, l'une
des écoles précieuses pour la pauvre
famille chrétienne.

Après avoir brisé les fatigues et les
vindicte démocratique, ils virent enfin
lune quelques rayons d'espérance, les ~~frères~~
De la rue s'apprêtant la sécurité publique
commençaient à reparaître. Dès lors, les membres de
la Commission provisoire songèrent à se faire
reconnaître. M^r Le Moine leur accorda
non seulement la permission de convoquer
et réunir une assemblée électorale, mais
leur cède la salle des cours au palais
St Pierre. Les élus élisent une Commission
définitive composée des soupçonnés qu'on
tenait absents, sauf M^r Verre Notaire.
La Commission définitive a commencé
ses fonctions en rétablissant le concours de
M. M. Les cours de l'école de la rue
mais le calme n'est pas encore après rétabli

P.C

au E. ch. frère Cassier
 Directeur des écoles chrétiennes
 de la Croix-rouge.

E. ch. Frère

J'ai l'honneur de vous adresser
 copie de -joint de la pièce redigée
 d'après la demande de M. Verne
 Président de la commission d'initiative
 pour venir en aide aux écoles chrétiennes.
 Je crois fermement qu'il faudrait
 augmenter cette commission de trois
 membres pris parmi ceux de la pion
 provisoire. Cette proposition supplée à
 tout commentaire sur le projet
 le révérend.

Un très humble salut de la
 Croix-rouge

E. ch. - frère

Le 5 avril,

1853.

Votre très respectueux
 et dévoué serviteur

(Ch)



Mr. J. A. Smith
Director, American Museum of Natural History
New York

20

P.S. Smith

For the purpose of the present
investigation, it is necessary to
obtain a list of the specimens
now in the collection of the
Museum, and to determine
the number of each species
represented. It is also
desired to know the date
of acquisition of each
specimen, and the name
of the collector. It is
hoped that you will be
able to furnish this
information as soon as
possible.



J. A. Smith
Director

1883

(Signature)

pour que toutes les appréhensions soient
 complètement dissipées, car aucun de M^{rs}
 les curés n'a jugé convenable de coopérer
 à notre œuvre; La preuve, c'est que bien de
 ces Messieurs nous témoignent de vive-voix
 que le moment n'est pas encore venu
 et qu'il faudrait attendre, nous nous
 souvenons résigné.

Ce jourd'hui nous croyons devoir prendre
 l'initiative en ~~vous~~ vous adressant à
 vous, Monseigneur, pour vous exposer le
 mal qui reste encore à réparer:



Les écoles Chrétiennes de la Croix-rouge
 viennent d'être sollicitées par l'Administration
 Préfectorale qui a réintégré plusieurs frères,
 mais leur ne sont pas encore rétribués; plus,
 il est urgent de faire face à un déficit
 de six mille francs provenant de
 fournitures diverses et loyer. Le loyer seul
 constitue un arriéré menaçant, déjà
 plusieurs exploits d'huissiers ont été signifiés
 et dernièrement, peu s'en est fallu que le
 mobilier de l'école la plus centrale (celle de
 la Visitation) soit jeté à la rue pour y être
~~vendu~~ ^{vendu} ignominieusement à l'encan.

Plus, le malheur n'est point temore
Cruel, il peut d'un jour à l'autre faire
une brèche immense à l'édification, disons
plutôt à l'éducation religieuse de nos enfants
de la Suisse - romande.

Les soupçons, en osant compter sur la
Coopération de M. M. Les curés et évêques
tout sur ~~ce point~~ votre haut patronage
^{Monsieur,}
protectoral, si vos vœux se réalisent, alors
les concerts, les prédications, voire même les
collectes et loteries; tout d'après vos ordres
seront assurés de succès.

Veuillez agréer...

